

Landscape of Grand Pré Inc. – Le Paysage de Grand-Pré inc.

Réunion du Conseil d'intendance

Le 15 novembre 2017, de 10 h à 16 h

Université Sainte-Anne, Campus d'Halifax
1190, rue Barrington, Halifax (N.-É.)

Présents :

Allister Surette, président du Conseil

Géraldine Arsenault, Parcs Canada

Gérald Boudreau, Société Promotion Grand-Pré

Anne Curry, Association communautaire de la région de Grand-Pré

Claude DeGrâce, Société Nationale de l'Acadie

Beverly Palmeter, Grand Pré Marsh Body

Marilyn Perkins, Première Nation Glooscap

Autres participants :

Steven Gaudet, directeur général, Le Paysage de Grand-Pré inc.

Absents :

Mark Bannerman, gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Peter Muttart, municipalité du comté de Kings

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue aux administrateurs et déclare la séance ouverte à 10 h 10.

2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal des réunions antérieures

L'ordre du jour est mis à jour afin d'y inclure l'examen du procès-verbal de la réunion du 3 août 2017.

Il est noté que la date de réunion, le 15 novembre 2017, a été omise par inadvertance de l'ordre du jour – bien que cela ait été correctement souligné dans l'annonce de réunion envoyée par courriel.

Sur PROPOSITION dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU et appuyée par ANNE CURRY, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion du 6 juin 2017, l'orthographe du nom de l'administratrice Anne Curry est corrigée.

Sur proposition dûment présentée par MARILYN PERKINS et appuyée par CLAUDE DEGRÂCE, le procès-verbal de la réunion du 6 juin 2017 est adopté tel que modifié.

En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion du 3 août 2017, il faut ajouter « Autre participant : Gerald Walsh, président, Gerald Walsh Associates Inc. ».

Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU et appuyée par MARILYN PERKINS, le procès-verbal de la réunion 3 août 2017 est adopté tel que modifié.

MESURE : Nouveaux points découlant de l'examen du procès-verbal – la confirmation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) 2017 est dûment documentée et conservée.

3. Présentation de nouveaux administrateurs et employés

Le président du conseil présente le nouveau directeur général, Steven Gaudet. Celui-ci fournit un aperçu de sa formation et de son expérience.

4. Compte rendu des opérations et activités du directeur général

Steven Gaudet présente le rapport du directeur général pour la période du 15 août au 8 novembre 2017.

Il est noté que M. Gaudet doit, en priorité, obtenir une assurance pour les agents et les administrateurs. Le travail de planification stratégique pour la Société, rappelle-t-on, doit tenir compte du fait que la version la plus récente du plan stratégique documentée par le Paysage de Grand-Pré (entité distincte de la « Société ») datait probablement de mars 2014.

Le Conseil entérine la publication du règlement administratif sur le site Web de la Société. Le Conseil donne son appui au directeur général pour qu'il amorce la prochaine demande de décaissement de la fiducie de financement d'après une estimation des dépenses à la fin de l'exercice au 31 mars 2018. Le Conseil approuve également que le directeur général prenne des mesures pour demander la subvention annuelle de la municipalité du comté de Kings.

Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU et appuyée par MARILYN PERKINS, le rapport du directeur général est adopté par le Conseil.

MESURE : Veiller à préciser si les demandes liées à la liberté d'information en vertu de la *Loi de la Nouvelle-Écosse sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et de son règlement s'appliquent à la Société, sans égard à notre approche de communication de l'information.

5. Plan de travail du directeur général

Steven Gaudet présente le plan de travail du directeur général.

Il est souligné que les objectifs décrits sont ceux de la Société et du Conseil. On rappelle que les intervenants, parmi les autres personnes inscrites à la liste, comprennent les propriétaires fonciers et les résidants à l'intérieur du site de l'UNESCO. Il est aussi noté que, en vertu du guide sur les priorités du directeur général, même si les orientations à l'intention des directeurs généraux finissent par être établies par le Conseil, elles peuvent également être éclairées par l'avis de comités.

Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU et appuyée par CLAUDE DEGRÂCE, le plan de travail du directeur général est adopté par le Conseil.

6. Rapports financiers

Le bilan de la Société (d'avril à septembre 2017), le rapport sur les revenus et les dépenses (d'avril à septembre 2017) et le rapport de financement cumulatif de la fiducie et découlant de subventions (de 2012 au T1 de 2017) sont présentés.

Steven Gaudet fait remarquer que le rapport sur les revenus et les dépenses comprend une colonne « Notes du directeur général » à des fins de clarification et d'information.

Sur proposition dûment présentée par ANNE CURRY et appuyée par GÉRALDINE ARSENAULT, les rapports financiers sont adoptés par le Conseil.

MESURE : Le Conseil demandera à une firme comptable appropriée de procéder à la vérification financière de l'exercice 2017-2018 avant l'AGA tenue en juin.

7. Travail sur la gouvernance du Conseil

Steven Gaudet présente à l'étude du Conseil un code de conduite provisoire. Il mentionne que le projet de politique rend compte de l'analyse de la documentation sur les pratiques exemplaires relevées ailleurs, des exigences et des limites fixées dans le règlement administratif de la Société, des avis du président et du conseiller juridique, et de l'expérience qu'il a lui-même acquise au sein des conseils d'administration d'organismes sans but lucratif.

Le Conseil demande que toutes les occurrences du mot « organisation » dans le document soient remplacées par « Société », que le mot « général » à la rubrique 2.i.b. soit remplacé par « généralement » et l'expression « demandes à des opinions externes » à la rubrique 7, remplacée par « demandes d'opinions externes ».

Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU et appuyée par GÉRALDINE ARSENAULT, le code de conduite est adopté tel que modifié.

Steven Gaudet présente à l'étude du Conseil une politique des communications provisoire. Il mentionne que le projet de politique rend compte de l'analyse de la documentation sur les pratiques exemplaires relevées ailleurs, des exigences et des limites fixées dans le règlement administratif de la Société, des avis du président et du conseiller juridique, et de l'expérience qu'il a lui-même acquise au sein des conseils d'administration d'organismes sans but lucratif.

Le Conseil demande que soit remplacé dans tout le document le mot « organisation » par « Société », que soit ajoutée une rubrique « Section 7 – Examen et modification » et ajoutées également la « Date d'approbation » et la « Date d'examen » (à des fins d'uniformité avec le document sur le code de déontologie).

Sur PROPOSITION dûment présentée par CLAUDE DEGRÂCE et appuyée par GÉRALD BOUDREAU, la politique des communications est adoptée telle que présentée.

Steven Gaudet présente une estimation des progrès du Conseil concernant son plan de travail sur les politiques et la gouvernance à l'aide des documents à la disposition de ce dernier.

MESURE : Veiller à ce que les documents sur la gouvernance qui ont trait à la politique de gouvernance du Conseil, à son orientation et à sa formation, au plan de travail du Conseil et au modèle d'ordre du jour des réunions, ainsi que l'évaluation du Conseil présentée en collaboration avec McInnis Cooper lors d'une assemblée antérieure du Conseil tenue en 2017, soient dûment documentés et conservés. Le format du document tel que présenté à l'époque était un diaporama PowerPoint Microsoft.

MESURE : Exposer un point de vue, à savoir si un protocole d'entente comme celui de la Société du Paysage de Grand-Pré doit être conservé, modifié ou résilié aux fins de la Société.

8. Discussion sur la vision, la mission et les objectifs de la Société

Steven Gaudet dépose une compilation de documents de planification stratégique des organismes concernés par le site de l'UNESCO à un même titre que celui de la Société (Nomination Grand-Pré, Société du Paysage de Grand-Pré) pouvant servir d'intrant éventuel et éclairer une nouvelle planification stratégique de la part de la Société.

On mentionne que le plan stratégique le plus récent du Paysage de Grand-Pré remonte à 2014, et non à 2011. De plus, l'information déposée par la Société pour son inscription en vertu de la *Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif* comprend une description de sa raison d'être.

Il est noté que la participation du public joue un rôle important dans les activités de planification stratégique de la Société.

9. Autres points soulevés comme il se doit devant le Conseil à la présente réunion

Les administrateurs choisissent les dates suivantes pour leurs prochaines réunions en 2018 : le 25 janvier, le 1^{er} mars, le 5 avril et le 17 mai. Il est noté qu'un horaire entre 9 h et 14 h permettrait à la plupart des administrateurs, voire tous, de pouvoir faire le trajet en une journée.

MESURE : Le directeur général distribuera le formulaire de demande de remboursement des dépenses.

10. Levée de la séance

Sur PROPOSITION dûment présentée par ANNE CURRY et appuyée par MARILYN PERKINS, la séance est levée à 16 h.